

CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 21/06/2023

Origine du contrôle : Vente immobilière

Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

Habitation

Adresse : 868 Route du Muscle
Code postal : 24260 Commune : CAMPAGNE
Référence cadastrale de l'habitation : D 127

Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur GRAVIS Hubert
Adresse principale : 868 Route du Muscle
Code postal : 24260 Commune : CAMPAGNE France
Tél / Portable : 06.60.07.60.00

Occupant

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur GRAVIS Hubert

Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : M GRAVIS, le propriétaire

Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Résidence principale
Date de réalisation de la filière ANC : Ancien pour la fosse septique et 2021 pour le bac à graisse
Nombre de chambre(s) : 3
Nombre de pièce(s) principale(s) : 4
Nombre Equivalent Habitant : 4 EH
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires :

Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 740 m²
Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non
Terrain inondable ? Oui Non
Filière dans un périmètre de protection d'un captage d'eau ? Oui Non
Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ? Oui Non
 Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non
 Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Oui Non ?
 Est-il déclaré ? Oui Non ?

Commentaires :

Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : Mise en place d'un bac dégraisseur <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
Dispositif(s) annexe(s) <input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input checked="" type="checkbox"/>	
Commentaires généraux :	

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Infiltration sur la parcelle
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires : Le propriétaire déclare que l'ensemble des eaux usées de l'habitation est bien raccordé à l'installation d'assainissement non collectif et que les écoulements d'eau se réalisent correctement.	

Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : Mise en place d'un bac dégraisseur <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH	
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué	Filière agréée	
<input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	<input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté	
Dispositif(s) annexe(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)	<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle		
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input checked="" type="checkbox"/>		
Commentaires généraux :		

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Infiltration sur la parcelle
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires : Le propriétaire déclare que l'ensemble des eaux usées de l'habitation est bien raccordé à l'installation d'assainissement non collectif et que les écoulements d'eau se réalisent correctement.	

Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m ³ : Inconnu	
Matériaux : Béton	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Non
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Non
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	?
Présence d'odeurs ?	?
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	?
Etat de corrosion :	Non vérifiable
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : Non vérifiable	?
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	?
<p>Commentaires : Présence d'une fosse septique hors-sol dans le terrain. Cependant celle-ci n'était pas accessible lors du contrôle car non dégagée. Rendre la fosse septique accessible en permanence pour vérifier son état, son volume et le niveau des boues. Si celle-ci est significativement sous-dimensionnée, représente un danger pour les personnes (défaut structurel) ou présente un dysfonctionnement majeur, il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée. Vérifier la nature des eaux collectées dans la canalisation de faible diamètre. S'il s'agit des eaux pluviales, elles devront être détournées. La vidange de la fosse septique doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/ , rubrique « Assainissement »).</p>	

La ventilation

Diamètre en mm	40 mm
Type de ventilation	Secondaire
Equipements	Absence
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser : :	?
Remontée au faîtage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
<p>Commentaires : Présence d'une ventilation de faible diamètre. Celle-ci est connectée sur la canalisation d'entrée de fosse avec la ventilation primaire. Il est obligatoire de dissocier les 2 ventilations. Pour rappel, la ventilation secondaire doit remonter au-dessus des locaux d'habitation en diamètre 100 mm et être munie d'un extracteur d'air conforme à la réglementation (statique ou éolien).</p>	

Le bac à graisses

Volume en L	500 L
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Ensemble des eaux ménagères
Matériaux	Polyéthylène
Type	Coude plongeur
Tampon du bac à graisse accessible ?	Oui
Hauteur des graisses :	Importante
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	Oui
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	Oui
<p>Commentaires : Le bac à graisse est à nettoyer. Le bac dégraisseur doit être nettoyé aussi souvent que cela est nécessaire (3 à 4 fois par an en moyenne).</p>	

Le traitement

Type de traitement : Inconnu	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
<p>Commentaires : Absence d'élément probant lors du contrôle permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement des eaux vannes et de renseigner sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.</p>	

Le rejet

Type de rejet	Surface
Lieu de rejet prévu ou actuel	Sur la parcelle
Nature des eaux rejetées	Eaux ménagères prétraitées
Etat de l'exutoire ?	Non vérifié

Commentaires : D'après le propriétaire, les eaux ménagères prétraitées sont rejetées en direct au bout du terrain vers la falaise. Le rejet n'a pas pu être observé en raison de la topographie des lieux. Si tel est le cas, l'installation présente un défaut de sécurité sanitaire.

Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut

AVIS DU SPANC


AVIS	Non conforme
<p><i>Commentaires</i> : La filière de traitement est inconnue. Vu l'arrêté du 27 avril 2012 (art.4) l'installation est incomplète, elle est donc à réhabiliter. De plus, le propriétaire a mentionné la présence d'un rejet des eaux usées non traitées sur la parcelle (falaise). Lors du contrôle, la topographie des lieux a empêché de constater la présence de ce rejet. En cas de présence de celui-ci, le propriétaire aura l'obligation de réhabiliter le dispositif dans les plus brefs délais (1 an maximum). Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</p> <p>Travaux et entretien à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le système de traitement pour l'ensemble des eaux usées du bâtiment principal. - Dissocier les 2 ventilations (primaires et secondaires). Et mettre en place la ventilation de fosse conformément à la réglementation. - Rendre la fosse septique accessible en permanence pour vérifier son état, son volume et le niveau des boues. Si celle-ci est significativement sous-dimensionnée, représente un danger pour les personnes (défaut structurel) ou présente un dysfonctionnement majeur, il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée. - Vérifier la nature des eaux collectées dans la canalisation de faible diamètre arrivant à la fosse. S'il s'agit des eaux pluviales, elles devront être détournées. <p>Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.</p> <p>Au titre de l'article L 2224-8 du code des collectivités territoriales, un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif sera réalisé par le service dans 8 ans.</p> <p><i>Rappel</i> : Une vidange de fosse doit être réalisée lorsque le volume des boues a dépassé 50% du volume utile (hauteur d'eau). L'entretien des préfiltres et bacs dégraisseurs doit être réalisé aussi souvent que cela est nécessaire (en moyenne 3 à 4 fois par an).</p>	
<p>Le Président, Philippe LAGARDE</p>	

Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Monsieur GRAVIS Hubert

Date du contrôle : 21/06/2023

Commune
Adresse de l'habitation contrôlée

CAMPAGNE
868 Route du Muscle

Référence cadastrale

D 127

